



Courrier type

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la transformation numérique de notre entreprise et en particulier de la modernisation des outils de gestion des Ressources Humaines, nous avons fait le choix de passer au bulletin de paie dématérialisé.

À partir du mois prochain, vos bulletins de paie ne vous seront plus transmis au format papier, mais seront distribués directement au format électronique dans un coffre-fort numérique personnel et confidentiel mis gratuitement à votre disposition.

Vous recevrez prochainement un courrier provenant de **MyCecurity.com** vous précisant l'identifiant et le mot de passe à utiliser pour activer votre coffre-fort numérique personnel et accéder à vos bulletins de paie électroniques.

Simple, gratuit et sécurisé, votre coffre-fort numérique vous permettra d'accéder à vos bulletins de paie dématérialisés, même si vous changez d'entreprise. Vous pourrez également y conserver tous vos documents personnels de valeur dans la limite de 5 Go.

Sachez également que vous avez la possibilité de renoncer à la dématérialisation et de revenir au bulletin de paie papier à tout moment, en suivant la procédure inscrite dans le courrier transmis par **MyCecurity.com**.

Nous espérons que vous apprécierez ce nouveau service et restons naturellement à votre disposition pour répondre à toutes vos interrogations concernant la mise en place de la dématérialisation de vos bulletins de paie.

Cordialement.